



Saisie de vehicule suite à interruption des paiements

Par Visiteur

L'annee passee on est venu saisir mon vehicule suite a l'interruption des paiements ils ont pris la voiture mais pas les papiers ni les clefs je les ai toujours .le jeudi 3 09 09 un huissier est venu avec un jugement du tribunal ou il reclame la somme totale du vehicule moins les versements que j'avais fait que dois je faire? merci de me repondre assez vite

Par Visiteur

Bonjour Madame,

l'annee passee on est venu saisir mon vehicule suite a l'interruption des paiements ils ont pris la voiture
Par qui cette saisie a été faite et ordonnée?

Cordialement

Par Visiteur

La saisie a ete ordonnee par la maison de credit (CREDIPAR) et faite par un huissier et un transporteur en mon absence un papier a ete laisse dans ma boite aux lettres (j'ai encor les clefs et la carte gri

la saisie a ete ordonnee par la maison de credit et faite par un huissier en mon absence c'est pourquoi j'ai toujours la carte grise et les cle un papier a ete mis dans ma boite aux lettres en general la voiture est vendu et la somme est retiree du montant restant du que faire?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Au vu des éléments je pense que vous étiez en crédit bail.

De e fait votre voiture a été saisie car vous n'aviez pas honoré le paiement des mensualités. dorénavant la société vous réclame le paiement de la somme du véhicule moins les mensualités versées, ce qui est prévu dans votre contrat. Malheureusement vous n'avez pas d'autre alternative que celle de payer.

Cordialement